



La Route des Légendes



Dates : 27 – 28 & 29 septembre 2024

Règlement et Programme

Définition de la manifestation :

Rallye historique au roadbook papier, réservé aux anciens pilotes ou participants de rallyes raids, mais aussi aux fans des rallyes raids, collectionneurs de véhicules ou modèles ayant concouru de 1979 à 1997 (incl. exceptions), tous modèles confondus : usines, privés, prototypes, authentiques ou répliques ou de série, respectant les prescriptions du code de la route et des arrêtés municipaux des agglomérations traversées.

Itinéraire :

Le rallye "La Route des Légendes" (LRdL) se déroule sur routes ouvertes en reprenant au mieux le trajet de liaison des pionniers du Dakar : la RN 20.

Au départ de Versailles vous rejoindrez Sète par la RN 20 en deux jours (+ 970 km).

Règles générales :

- Rallye touristique moto-auto-camion (homologués et assurés), sans classement, ni notion de compétition, de vitesse ou chronométrage, dans le plus strict respect de la législation et du code de la route.
- L'équipage d'un véhicule comprendra au maximum, le nombre de personnes indiqué sur la carte grise.
- Nous vous rappelons que la conduite en convoi (+ de 2 véhicules) est interdite.
- L'objectif du rallye touristique est de rejoindre les CH, CP et villes étapes dans les heures imparties stipulées dans le roadbook. Les consignes de sécurité doivent être respectées tout au long de votre engagement.

Tous les jours, au départ de l'étape, les engagés motos pourront avoir 1 bagage étiqueté pris en charge par l'organisation. Les participants en side-cars s'inscrivent dans la catégorie Auto.

- Les équipages sont fixes et ne peuvent être modifiés au cours de la journée. Il est interdit de faire monter à bord de votre véhicule ou de faire participer toute personne non déclarée aux organisateurs.
- L'organisateur décline aussi toute responsabilité concernant les véhicules et biens des participants en cas de panne, de vol ou accident. Le conducteur est responsable de son véhicule et des personnes embarquées.
- À tout moment un participant peut décider d'arrêter sa participation, il lui suffit d'en avvertir l'organisation. Les frais d'inscription ne lui seront pas remboursés.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le rallye pour cas de force majeure (ie. : Covid etc.)
- Tous les cas non prévus au règlement seront tranchés par les organisateurs.
- Par le fait même de son inscription, tout participant prend l'engagement de se conformer au présent règlement.

Évènement dans l'évènement :

L'association « **Les puits du désert** » fera à nouveau partie intégrante du rallye.

Lors de votre inscription, vous pouvez participer, en acceptant de verser **20 €** supplémentaire qui seront redistribués à l'association (*loi 1901*), pour le financement de la construction de puits au Sahel.

Une convention de partenariat a été signée entre la société organisatrice et LRdL. La Présidente de l'association Mme Christel Pernet, en compagnie du touareg Mr Mohamed Ixa, (Président de l'ONG Tidène), participeront au rallye à bord d'une voiture d'époque avec un invité surprise.

Lien : <https://www.lespuitsdudésert.org>

Paiement :

-Pré-inscription :

Pour être sûr de pouvoir participer, il est préférable d'acquitter un droit de pré-inscription d'un montant de **100 €** (*pour autant que votre candidature soit retenue*).

Ce montant doit être acquitté au plus tard pour le **30 avril 2024** (*frais bancaires à votre charge*).

Le nombre de participants étant limité, les dossiers des préinscrits sont traités les premiers.

-Solde :

Le solde des frais de participation, est à verser au plus tard le **15 juillet 2024**.

Après cette date, un supplément de **50 €** couvrant les frais de retard devra être acquitté pour pouvoir participer.

E-mail : route.legendes@gmail.com

-Compte (€) :

Association Everest Coaching – M. Philippe Vassard
IBAN : FR76 3000 4009 6500 0103 2101 178
SWIFT-BIC : BNPAFRPPXXX



La Route des Légendes



Programme / Parcours 2024

Tracé définitif au 30 Juin 2024

-Les nouveautés :

- Roulage facultatif sur le circuit tout terrain à Compreignac (C. Meillat).
- Nouveaux contrôles de passages (Toulouse).
- Étapes à thèmes avec des animations.
- Et toujours la présence de pilotes de légende auto / moto et invités.

Versailles (veille du départ).

(Vendredi 27 septembre 2024)

- 15h00 :** Parc fermé.
Avenue de Paris (D10), à l'angle de l'avenue Rockefeller (*juste en face du château sur la droite*).
- 15h30 :** Accueil participants et remise welcome pack, plaque(s) rallye, autocollant, roadbook etc.
à Vérifications administratives (permis en cours de validité, C,G. ; attestation d'assurance, vignette de
19h30 : contrôle technique). Le départ sera refusé à tout véhicule non conforme au code de la route)
- ***(*Pas de parc fermé pour la nuit*)***
- 20h30 :** Dîner informel d'anciens du Dakar et des participants, (*infos de la location à suivre*).
- ***(*Hébergement à votre charge*)***

JOUR 1 : Versailles – Brive-la-Gaillarde.

(Samedi 28 septembre 2024)

- 07h30 :** Versailles : **Briefing** avant les premiers départs.
- KM 000 :** (78000) Versailles : CP : Départ à partir de **08h15** (*par ordre de numéros*).
- KM 265 :** (36000) Châteauroux : CP : Ville étape déjeuner.
- KM 365 :** (87140) Compreignac : CP : Roulage (facultatif) sur circuit tout terrain.
- KM 485 :** (19100) Brive la Gaillarde : CP : Arrivée ville étape.
- 20h30 :** Dîner.
- ***(*Hébergement à votre charge*)***

JOUR 2 : Brive-la-Gaillarde – Sète.

(Dimanche 29 septembre 2023)

- 08h30 :** Brive-la-Gaillarde : **Briefing** avant les premiers départs.
- KM 000 :** (19160) Brive la Gaillarde : CP : Départ à partir de **09h00** (*par ordre de numéros*).
- KM 160 :** (82000) Montauban : CP : Ville étape déjeuner.
- KM 210 :** (31300) Toulouse : CP : Ville étape rafraichissements.
- KM 437 :** (34200) Sète : CP : Arrivée.
- 20h30 :** Dîner de clôture.
- ***(*Hébergement à votre charge*)***

*****Retour libre*****